

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00043 Numéro SIREN : 393 948 690 Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2021 sous le numéro de dépôt 949

"S.F.N. – SOCIETE DE FRANCHISE NOZ"

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.400 €uros

Siège social : 5 et 17 rue de Corbusson – ZA le Châtelier II
53940 SAINT BERTHEVIN

393 948 690 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE

DU 25 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt-cinq novembre à quinze heures,

ORDRE DU JOUR

- **NOMINATION DE NOUVEAUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS.**

Madame Rozenn GAUTRAIS, Présidente de la société, nomme, en qualité de nouveaux directeurs généraux de la société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Frédéric RAINAUD-LAMBERT**
né le 22 juillet 1988 à MONTLUÇON (03)
demeurant à MONTLUÇON (03100) 6 rue de la Croix Dindin
- **Madame Sophie CHRETIEN née GARAUULT**
le 4 janvier 1981 à NIORT (79)
demeurant à LA MOTHE ST HERAY (79800) 5 rue de la Sablière
- **Monsieur MOREL Bruno**
Né le 17 Août 1974 à LORIENT (56)
Demeurant à LE BONO (56400) 5, bis rue Jean Jaurès

ce, à compter du 1^{er} décembre 2020.

sous réserve de leur acceptation.

Conformément à l'article 19 des statuts, Monsieur Frédéric RAINAUD-LAMBERT, Madame Sophie CHRETIEN et Monsieur Bruno MOREL seront investis, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- Ils seront investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Ils seront autorisés à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

Mme Rozenn GAUTRAIS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line extending to the right, followed by a small loop and a final horizontal stroke.